

LE GUIDE DE L'ÉVÉNEMENTIEL CULTUREL EN PLEINE NATURE

Le Parc des Volcans d'Auvergne édite un nouvel outil à destination des organisateurs pour mieux cohabiter avec le vivant

➤ COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Montlosier, le 3 mai 2022

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne offre des paysages exceptionnels, propres à inspirer les organisateurs d'événements culturels en pleine nature. Pour répondre à leurs besoins tout en préservant des sites naturels souvent fragiles, le syndicat mixte du Parc vient de créer un guide pratique assorti d'un autodiagnostic en ligne. Un accompagnement individuel est également proposé. Ce guide est l'aboutissement d'une série de rencontres locales avec les acteurs de la culture à l'automne 2021.

Produire un événementiel en pleine nature induit responsabilité et vigilance : depuis l'idée initiale, jusqu'à sa réalisation, puis l'évaluation de son impact. Les étapes sont nombreuses pour l'organisateur, qui doit adapter ses pratiques à tous niveaux, pour tenter de cohabiter au plus juste avec le vivant.

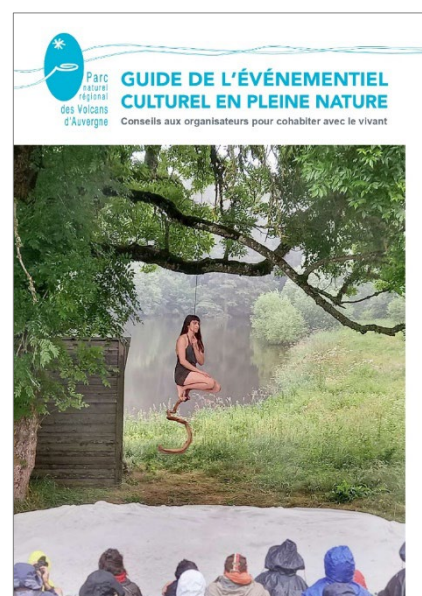
Pour accompagner au plus près les organisateurs dès le stade de l'idée, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne propose une nouvelle boîte à outils élaborée avec eux lors de rencontres fin 2021.

Son contenu est multiple et **téléchargeable gratuitement** : un guide comprenant 7 fiches pratiques, une auto-évaluation en ligne et un diaporama en 10 conseils. Le contact du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est également indiqué pour tous ceux qui auraient besoin d'un **suivi personnalisé** en complément de ces ressources.

En se mettant à la place de l'organisateur, le guide est rédigé à la première personne et amène le lecteur à se questionner à toutes les étapes du projet : quelles sont mes motivations pour réaliser cet événement à cet endroit précis ? Qui est propriétaire du site ? Quelles mesures puis-je prendre pour limiter mon impact ?

Il propose des **solutions concrètes** pour s'adapter au mieux aux milieux naturels d'accueil : désigner un référent « site et biodiversité » dans l'équipe d'organisation, aller à la rencontre de tous les usagers du site, sensibiliser ses prestataires aux enjeux écologiques, évaluer l'impact de son événement, etc. **Des ressources en ligne** sont également sélectionnées comme celles de l'agence de la transition écologique ou du réseau Eco-événement. Une veille est conseillée car les pratiques et les solutions évoluent. Elaborés par Rosalie Lakatos, hors-bord, pour le compte du Parc, ces outils seront d'ailleurs mis à jour régulièrement, en lien avec les acteurs consultés au début de la démarche. Ce projet bénéficie du financement du programme européen Leader Volcans d'Auvergne.

Le guide en ligne : <https://parcdesvolcans.wixsite.com/evenementiel-nature>



Contact presse

Anne DASRIAUX, Chargée de communication du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
tél. : 04 73 65 64 38 / 06 89 11 95 82 | adasriaux@parcdesvolcans.fr | Montlosier - 63970 Aydat